

EXCLUSION TEMPORAIRE : CUMUL DES CARTONS



COLLABORATION CAPITAINES - ARBITRES

Dans les situations de fortes tensions

Seul le capitaine peut parler avec l'arbitre lors de ses explications et de manière respectueuse.

Le capitaine prendra la responsabilité des ses coéquipiers, leur demandant de respecter l'arbitre, de garder leurs distances et de ne pas l'entourer.

Cas particulier : si le capitaine est le gardien de but, il aura ordre d'établir un relai sur le terrain qui prendra le relai du capitaine uniquement lorsque le jeu ne sera pas à distance du gardien.



AUTRES MODIFICATIONS À CONNAÎTRE

Si le gardien garde le ballon dans les mains plus de 8 secondes, l'équipe adverse bénéficie d'un corner.

En cas de double contact accidentel sur un penalty : si le but est marqué, le penalty est à retirer ; si le tir est raté, coup franc indirect pour l'équipe adverse.

